



centre démocrate *humaniste*

Bruxelles, le 5 avril 2010

Communiqué de Presse du cdH

Le cdH condamne les pratiques anticonstitutionnelles et illégales en périphérie

Le cdH est choqué par les faits révélés par un reportage de la VRT et qui fait état d'accords oraux entre certaines communes de la périphérie bruxelloise et des promoteurs immobiliers dans le but de réserver les logements privés à des néerlandophones.

Le cdH estime qu'il s'agit là **de pratiques anticonstitutionnelles et illégales qui constituent une atteinte au droit à l'accès à la propriété et au principe de non discrimination ainsi qu'à la vie privée**, notamment, parce qu'il s'agit de sélectionner les candidats acquéreurs en fonction de données personnelles telles que la langue pratiquée par ceux-ci.

Le cdH examine les possibilités de **saisir la Commission de protection de la vie privée**. Celle-ci a notamment pour mission de veiller à ce que les données à caractère personnel ne soient pas utilisées d'une manière contraire à la loi.

Le cdH déplore cette escalade qui démontre combien **il est urgent de résoudre ce conflit communautaire en tentant de trouver des solutions structurelles** qui, notamment, améliorent la protection des droits des francophones.